

Janvier 2024

N° 76

Perrigny infos

Le journal d'informations de votre village

BONNE ANNEE 2024



Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE PERRIGNY-LES-DIJON

VIE MUNICIPALE



4



ENFANCE ET JEUNESSE

CITOYENNETE



9



20

AMENAGEMENTS ET TRAVAUX



10



29

ENVIRONNEMENT



11



36

AGENDA

Edition : Mairie de Perrigny-lès-Dijon

1 rue du château

21160 Perrigny-lès-Dijon

Directeur de la publication et de la rédaction : Patrick Baudement

Rédaction : Equipe municipale, associations de Perrigny-lès-Dijon

Mise en page : Frédéric Lacroix

Impression : Imprimerie S2E
400 boulevard Charles De Gaulle
21160 Marsannay-la-Côte

Perrigny infos N°76
Dépot légal 2024/01
Janvier 2024 distribution gratuite

LE MOT DU MAIRE



L'année 2024 s'ouvre, à nouveau, sur de grandes incertitudes. Nous traversons une époque infiniment complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés. En tant que maire, en tant que citoyen, je ne peux m'empêcher d'être inquiet pour l'avenir de chacun d'entre nous. La sobriété est plus que jamais d'actualité, et nous nous devons de faire preuve d'une grande humilité devant les enjeux qui se présentent à nous.

Dans l'ombre de ces crises, il est nécessaire de continuer à déployer les trésors de force et de solidarité dont nous nous savons capables, pour écrire ensemble un avenir meilleur. Ces tempêtes obligent un renouveau dans notre mode de vie.

Je veux rappeler que l'objectif et le fil rouge de nos projets et actions demeurent, de façon constante, centrés sur la qualité de la vie dans notre village pour préserver et renforcer le bien vivre ensemble.

Que va nous réservier 2024 ? Nous verrons et, comme d'habitude, le conseil municipal fera face. Il nous faudra faire le bon constat, la bonne analyse, avec l'optimisme de la volonté et non pas le pessimisme de l'humeur, tout en respectant : le budget communal, nos engagements.

Je voudrais ici signaler le réel engagement de nos agents municipaux dans leur fonction au quotidien pour rendre le meilleur service public tout au long de l'année.

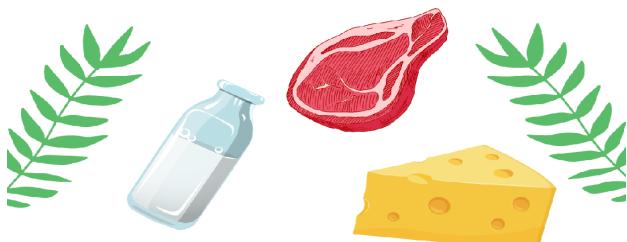
Les conseillers municipaux consacrent beaucoup de leur temps à la réflexion et au suivi des projets. Qu'ils se sentent remerciés pour leur implication.

En mon nom personnel et au nom du conseil municipal je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, des vœux de bonheur et de joie partagée pour que 2024 soit une année de réussite et de satisfaction. Une année qui vous procure épanouissement et rayonnement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.

Patrick BAUDEMENT

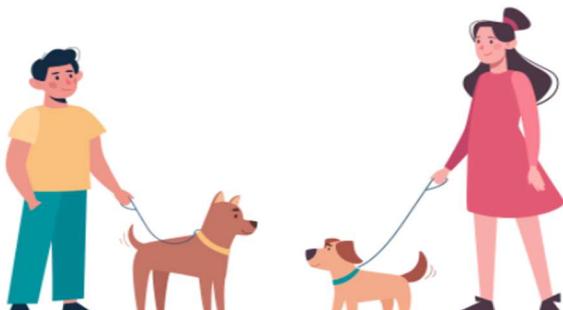
MARCHÉ DE PERRIGNY-LÈS-DIJON

LE JEUDI MATIN



📍 RUE DU CHÂTEAU

Pour la sécurité de tous
Merci de tenir vos chiens en laisse



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL 2023 (AVEC AUTORISATION DE PUBLICATION)

NAISSANCES



Lucie CRÉTÉ PICCIOLI	04/01/2023	Léandre HAVARD	04/07/2023
Issa UKAJ	11/01/2023	Ilyan OUKHEBBI	04/07/2023
Issam UKAJ	11/01/2023	Issa HOUSNI	29/08/2023
Ambre SANTIGNY	24/01/2023	Ynna PIERRE	21/09/2023
Anna SATORI	02/02/2023	Yrina PIERRE	21/09/2023
Noah JORDAN	06/02/2023	Eden DIAVOLA KIALA	06/10/2023
Line ZEBOUDJ	09/02/2023	Milo PRUVOT	13/10/2023
Orson WINKLER	05/04/2023	Alif BAAIJ	01/11/2023
Lucie CLEMENTZ	08/04/2023	Ismaël BOUMBOUYA	23/11/2023
Tasnim BOUDLAL	10/04/2023	Mayssane BEN MOUSSA	10/12/2023
Lilia ABDENNEBI	26/04/2023	Timothée CADET	20/12/2023

MARIAGES



Charlotte ROUGEAX et Rémy DISSOUBRAY	16/06/2023
Margot SEBILLOTTE et Sébastien DEMOURON	19/08/2023
Vanessa SUDARA et Anthony MONTEIRO	02/09/2023
Stéphanie DECOSNE et Damien MAUGEY	08/09/2023
Charles PERRIN SONNETTE et Matthieu MUÑOZ	14/09/2023

DÉCÈS



Constant dit Julien ROUSSEAU	22/01/2023
Gérard BEUNAS	25/01/2023
Marceline SCHOUMER	09/03/2023
Paulette MONGIN	14/03/2023
Eliane SAGET	09/04/2023
Jean PETÉ	10/04/2023
Tadeusz BARTKOWIAK	28/12/2023

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, le CCAS a organisé pour nos aînés de plus de 72 ans un repas de fin d'année. Celui-ci s'est déroulé le 9 décembre 2023. Le repas provenait du traiteur Mitanchey et a été servi par nos bénévoles que nous remercions encore. La décoration a été faite entre autres par « les petites mains ».

Nous n'oublions pas les personnes ne pouvant se déplacer qui ont reçu un colis garni.

Cet évènement perdure dans notre commune grâce aux dons du maire et de ses adjoints.



LES PETITES MAINS

Qui sont les « petites mains » ??

C'est une joyeuse équipe de bénévoles qui souhaitent aider la commune tout le long de l'année dans différents projets, un travail en étroite collaboration avec Nadia, notre animatrice intergénérationnelle.

Sont réalisés essentiellement des décorations, bricolages, jardinage, rencontres avec les enfants, les seniors, etc.

Vous avez un peu de temps libre ?

Vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune ?
Vous êtes intéressé(e) pour faire partie de cette petite équipe ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.



CAPTURE DES ANIMAUX ERRANTS SUR LE DOMAINE PUBLIC ET DE RAMASSAGE DES CADAVRES DE MOINS DE 40 KG

Un marché public a été réalisé avec la métropole en 2023, il a été conclu en fonction des possibilités opérationnelles de la SDA (Société de Défense des Animaux) et prévoit des interventions **du lundi au dimanche inclus de 8h à 19h, y compris les jours fériés, sur le territoire des communes de la Métropole.**

En dehors de ces horaires, il est préférable de mettre à l'abri l'animal et de contacter la gendarmerie si l'animal risque de causer un accident.

Les frais d'interventions sont les suivants :

- Forfait Capture animal errant : 116,00 €
- Forfait prise en charge animal errant déjà capturé : 71,00 €
- Forfait ramassage d'un cadavre d'animal : 53,00 €
- Forfait de garde : Médicament d'admission + frais de garde 8 jours francs : 44,00 €
- Forfait Apport d'un animal par un Tiers : 24,00 €

Les frais sont supportés par la commune qui pourra ensuite demander le remboursement aux propriétaires de l'animal.

Concernant les chats, ce sont des animaux ayant un périmètre de balade assez grand. Ne demandez pas l'intervention de la SDA trop vite si vous observez un nouveau chat dans votre quartier.

VŒUX DU MAIRE

En présence de notre conseillère départementale Céline TONOT, Monsieur le Maire, accompagné des élus, a souhaité les vœux aux nouveaux habitants, aux commerçants et aux employés municipaux.

Il a ainsi retracé les grands évènements qui ont eu lieu en 2023 et présenté les travaux programmés en 2024. Monsieur Patrick Baudement en a profité pour mettre en avant des jeunes de Perrigny dont Fara Birot et les lutteurs.

HABITANTS ENGAGÉS

Nous souhaitons remercier le jeune **Alessio** 6 ans, qui a récupéré de nombreux déchets présents dans le nouveau quartier suite à un orage.

Nous rappelons qu'il est préférable de ne pas sortir trop tôt vos poubelles lorsque des orages sont prévus, au risque d'avoir de nombreux déchets sur les voiries et dans vos jardins.



DEFIBRILATEURS OÙ LES TROUVER ?

La commune est équipée de plusieurs **défibrillateurs automatisés externes (DAE)**, ils se situent :

- Devant la mairie
- A la salle des fêtes (intérieur du bâtiment)
- Au stade de foot (intérieur du bâtiment)
- Résidence Acodège
- Cora (intérieur du bâtiment)



Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la «chaîne de survie» formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



Pour vous familiariser avec l'utilisation des DAE et de manière générale vous former aux gestes qui sauvent, vous pouvez vous adresser à un organisme de formation agréé à dispenser des formations de premiers secours.

Afin de connaitre les emplacements des défibrillateurs à proximité de vous, n'hésitez pas à télécharger l'application « **Staying Alive** » qui se traduit par « rester en vie ».

Avec votre localisation, il saura vous indiquer les emplacements des défibrillateurs en indiquant s'ils sont disponibles pour le public ou uniquement pour le privé (cas des entreprises qui en ont dans leur bâtiment).



Par ailleurs, si vous maîtrisez les gestes de premiers secours, il vous est possible de télécharger l'application « **Sauvelife** » qui permet aux citoyens volontaires à proximité d'aller aider une victime.

POLICE MUNICIPALE

Suite à la rupture de la convention de mutualisation de la Police Municipale par la commune de Marsannay le 1er janvier 2023 et au débauchage de notre agent Laura, notre commune a dû recruter un nouvel agent.

Après plusieurs mois de recherche, Aurore est arrivée le 1^{er} octobre 2023 à temps plein pour la commune de Perrigny uniquement.

Aurore est présente lors des sorties des écoles, et en patrouille dans toute la commune. Elle se déplace à pied, à vélo ou en voiture. Son bureau se situe à la mairie.



Pour la joindre : Tél 07 62 67 50 96 ou par mail : police.municipale@perrigny-les-dijon.fr

Horaires : du lundi au vendredi 8h-12h / 13h-17h sauf le mercredi après midi.

FEUX D'ARTIFICE

Comme chaque année, le 1^{er} janvier est le jour du feu d'artifice à Perrigny. A cette occasion, la mairie a offert vin chaud et brioche aux spectateurs.

Cet évènement attire beaucoup de Patriniennes et Patriniens mais aussi des habitants des communes alentour.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Monsieur Riportella a reçu la médaille de la reconnaissance de la nation avec agrafe Afrique du Nord.



Julien BOUDOU a reçu l'insigne de bronze de porte-drapeau pour 3 années de service.

CITOYENNETÉ

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS



Ce recensement est une démarche civique **obligatoire pour tous les jeunes à l'âge de 16 ans** (filles et garçons).

Vous devez venir vous inscrire à la mairie dès votre 16^e anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent.

Il sera nécessaire d'apporter votre pièce d'identité, votre livret de famille et votre justificatif de domicile.

Suite à cette inscription, une attestation vous sera délivrée. elle vous permettra de vous inscrire au permis de conduire, à vos examens et concours auxquels vous vous présenterez.

Cette déclaration servira également pour l'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), et pour l'inscription automatique à la liste électorale.



Cette attestation est à garder soigneusement car aucun duplicata ne pourra être délivré.



APPLICATION MOBILE ONDIJON

Aujourd'hui, via l'Application gratuite OnDijon, vous pouvez signaler un incident sur la voie publique, des dégradations, des déchets abandonnés ; vous accédez aux services administratifs en ligne, découvrir les points d'attrait du territoire ou encore être informé en temps réel des éventuelles alertes en cas de fortes pluies, de fermeture de parcs et jardins, de changements dans les transports... Une application pour se faciliter la vie et moderniser sa ville.

DECHARGE SAUVAGE

Sur la commune et surtout dans le nouveau quartier, nous retrouvons énormément de décharges sauvages. Il a été voté en conseil municipal une amende pour celui qui laisserait des déchets sauvages.



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

EXTENSION DE LA CANTINE

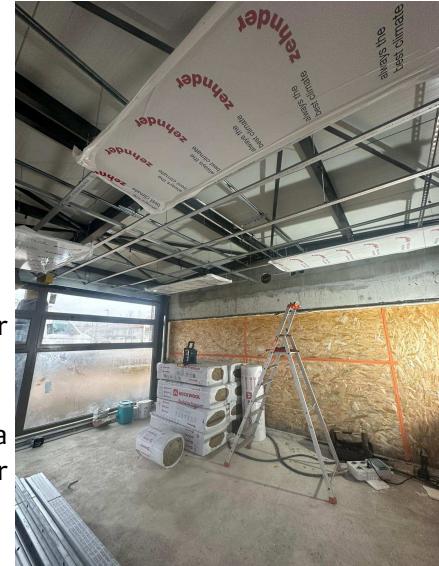


Bientôt, plus d'espace pour la cantine !
Après la création de nouvelles fondations, les travaux d'agrandissement de la cantine se poursuivent.

La charpente métallique a été posée par l'entreprise CEIBAC en novembre.

Les prochains travaux porteront sur la couverture de cette extension ainsi que sur la pose des menuiseries.

Pour rappel, cela va permettre de gagner 50% d'espace supplémentaire pour la restauration des enfants.



La livraison du bâtiment est prévue courant mars.

UN POSTE ELECTRIQUE QUI S'EST REFAIT UNE BEAUTE

Comme vous avez dû le constater, **le poste électrique de la place Marin-la-Meslée** a été repeint par les services techniques de la commune il y a quelques semaines. Il a été décidé de rendre plus attrayants ces gros blocs de béton présents dans notre commune. Celui-ci est donc le premier d'une longue série, le prochain étant celui du parc.

Le thème utilisé pour celui-ci est l'aviation, Edmond Marin-la-Meslée ayant été un as de l'aviation française au début du 20^e siècle.

Le dessin d'une des façades a été inspiré par la proposition de l'association des ateliers des peintres que nous remercions.



ENVIRONNEMENT

DÉCORATIONS DE NOËL DANS LA COMMUNE

Avec la crise de l'énergie, la municipalité et les services techniques ont souhaité continuer à privilégier les décos non énergivores, issues du recyclage, pour les espaces publics de notre commune. Elles ont toutes été réalisées par les services techniques avec l'aide des enfants du périscolaire que nous félicitons pour leur talent.



Klinger Anthony
Espaces verts

Se tient à votre disposition pour vos travaux de :

- ÉLAGAGE TRADITIONNEL
- GRIMPEUR OU NACELLE
- TAILLE DES ARBRES
- ABATTAGE D'ARBRES DÉLICATS
- DÉBROUSSAILLAGE
- TAILLE DES HAIES
- TONTE DE PELOUSE
- PETIT JARDINAGE
- POSE DE CLÔTURE
- ETC ...

DEVIS GRATUIT / TRAVAIL SOIGNE

Tél. 06 70 80 25 18
A. KLINGER
impasse en ronnot - 21160 Perrigny les Dijon
t.k.tony.klinger@gmail.com

DU RECYCLAGE AU JARDINAGE

Cet évènement, organisé par la commune le 7 octobre dernier, rassemblait plusieurs passionnés. Plusieurs stands, animés par des professionnels, concernaient les déchets verts, la biodiversité, le tri des déchets, le compostage individuel et le compostage partagé, avec le transfert de compost.

Les jardins partagés et leur fonctionnement très autonome ont également été présentés.



Nous avons eu la chance de profiter d'un très beau soleil d'automne. Un goûter a été proposé pour remercier les participants.

Nous tenons à remercier les jardins partagés pour leur aide précieuse lors de l'organisation de cette animation.



Si des personnes souhaitent un bio-seau pour faire du compostage partagé sur nos placettes, elles peuvent contacter les référents composteurs de notre commune, qui sont principalement les bénévoles de l'association des jardins partagés.



PROJET DE FORET URBAINE A PERRIGNY

Depuis quelque temps nous souhaitons créer dans la commune des aménagements agréables pour les habitants. Cela afin de rendre les balades plaisantes, de mettre en place des bulles de verdure qui sont toujours agréables pendant les épisodes de canicules.

Le futur projet serait de réaliser une mini forêt urbaine à proximité du nouveau quartier/ terrains de tennis sur un champ appartenant à la commune sur une surface de 5000 m²; nous projetons de planter plus de 400 arbres (32 essences différentes).



Nous avons fait appel à l'entreprise Reforestaction pour nous aider à planter et financer cette forêt urbaine. Si ce projet plait, nous pourrions plus tard prévoir une surface complémentaire à ces 5000m². Reforestaction recherche des entreprises qui souhaiteraient participer au financement de ce projet. Si vous êtes entrepreneur, sensible à ce projet en lien avec le plan RSE, n'hésitez pas à contacter Reforestaction.
<https://www.reforestaction.com/projets/3322>

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er janvier 2023, de nouvelles consignes de tri s'appliquaient, en conformité avec la loi pour la croissance verte : tous les emballages (plastique, métal, carton) et tous les papiers vont dans le bac jaune, en vue d'être valorisés.



Cette année 2024, les modifications de tri concernent **les biodéchets**.

Qu'est-ce que sont les biodéchets ?

Les résidus issus de la cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de fruits et légumes crus ou cuits, marc de café avec le filtre, sachets de thé et infusions, fanes de légumes, papiers et cartons non imprimés...

Les résidus issus du jardin : feuilles mortes, tailles de haies coupées en morceaux ou broyées, fleurs fanées

Pourquoi séparer les biodéchets du reste des déchets ?

La mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) :

le tassemement des déchets provoque également la fermentation de déchets alimentaires dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère. Ce gaz a de plus un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. De même, l'incinération de ces déchets produit également des Gaz à Effet de Serre et notamment du CO₂ lors de leur combustion.

Une première solution de tri à la source consiste à développer le compostage de proximité, dispositif qui peut être complémentaire à la mise en place d'une collecte séparée des déchets alimentaires par la collectivité.

Le compostage domestique : Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeurs. Il peut prendre plusieurs formes et s'adapter à divers milieux, en zone rurale comme en zone urbaine :

- **Lombricomposteur** (composteur individuel basé sur la digestion de déchets alimentaires par des lombrics) en appartement ;
- **Composteur domestique de jardin** en maison individuelle, notamment en zone rurale ;
- **Composteur collectif** de proximité, ou compostage partagé, par exemple un « chalet de compostage » en pied d'immeuble ou placette de compostage comme à Perrigny.



La gestion de proximité permet tout d'abord de limiter la production de déchets à traiter par le service public et de réduire la facture de gestion des déchets : cela signifie **moins de camions de collecte de déchets sur les routes, donc moins de dépenses d'énergie pour leur transport, moins de mise en décharge, moins d'incinération de déchets alimentaires.**

L'autre intérêt de cette gestion de proximité est **de créer de la matière (du compost)** qui permet de limiter les achats d'amendement organique. Le compost se présente comme un terreau qui peut être utilisé sur ses plantes de jardinage ou comme structurant sur le sol du jardin. Les lombricomposteurs permettent également de récupérer des liquides qui peuvent être utilisés comme engrais pour les plantes.



Le processus de compostage réduit par trois les volumes des biodéchets. En effet, ces déchets sont très majoritairement constitués d'eau. Les quantités de compost produites restent généralement cohérentes avec les besoins des plantes domestiques.

La métropole de Dijon a mis en place différents tests de compostage dans plusieurs zones de la métropole en 2023, afin d'optimiser la mise en place définitive sur l'ensemble de la métropole dès 2024. L'analyse n'étant pas terminée, nous ne sommes pas en mesure de vous informer officiellement des mesures qui seront mises en place dans notre commune pour les personnes n'ayant pas la possibilité d'avoir un composteur dans leur jardin. Néanmoins voici les pistes envisagées :

- Collecte en porte à porte : Les déchets alimentaires et verts seront collectés séparément, avec un bac supplémentaire au couvercle le plus souvent marron. Ces bacs seront ramassés séparément par des camions-bennes dédiés, tout comme les autres poubelles de tri.
- Collecte via un point d'apport volontaire : Des poubelles collectives seront mises en place pour la collecte des biodéchets, similaires à celles déjà utilisées pour le verre, les déchets recyclables ou les vêtements.

Plus d'informations : <https://www.trionsnosdechets-dijon.fr/Particulier/Reducer-mes-dechets/Jardinage-et-compostage>



Un tiers du contenu des poubelles ménagères français est constitué de déchets alimentaires, soit environ **83 kg de déchets résiduels par habitant par an**. Le tri à la source permettra de mieux gérer ces biodéchets et de les transformer en compost, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement

Les déchets dangereux :

Dijon métropole vous propose un nouveau service de proximité pour vous permettre de valoriser facilement vos déchets dangereux ménagers : **la Tri Mobile**.

Pour cela, rien de plus simple : apportez-nous vos déchets dangereux du quotidien sur les différents marchés de Dijon métropole

Ils sont reconnaissables par des pictogrammes de danger, seuls sont acceptés :

- Les petits appareils électriques et électroniques (cafetière, sèche-cheveux...),
- Les piles et petites batteries usagées,
- Les produits de bricolage et produits ménagers : les aérosols (insecticides, vernis...), les pots de peinture, les solvants (white spirit, acétone...), les déboucheurs, les décapants...,
- Les ampoules (tubes néons, LED...),
- Les cartouches d'encre,
- Et les huiles alimentaires



Dijon métropole vous propose un nouveau service de proximité pour vous permettre de valoriser facilement vos déchets dangereux.

POUR DÉPOSER VOS DÉCHETS DANGEREUX* RENDEZ-VOUS LES JOURS DE MARCHÉ

DE 8H À 11H

Selon les dates de marchés ci-dessous

Présente sur notre **marché du jeudi matin, tous les trimestres**. Dates rappelées quelques jours auparavant sur panneau Pocket et panneaux d'affichage

NON AU GASPILLAGE PAPIER

Si toutes les publicités que vous recevez dans la boîte aux lettres partent à la poubelle sans avoir été lues, si vous ne souhaitez pas voir votre boîte aux lettres remplie inutilement, alors dites stop à la pub !

Des autocollants sont disponibles gratuitement à la mairie, n'hésitez pas à venir en récupérer.

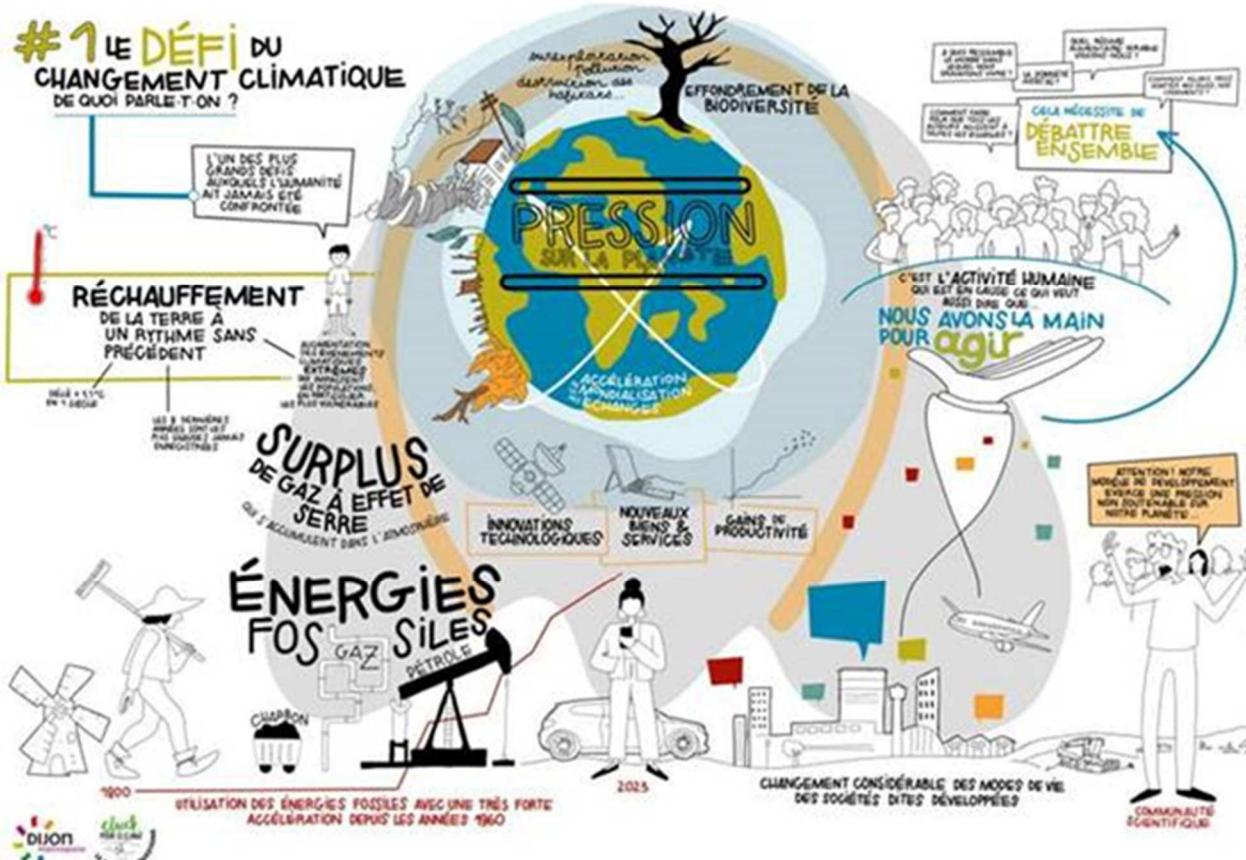


FRESQUE DU CLIMAT

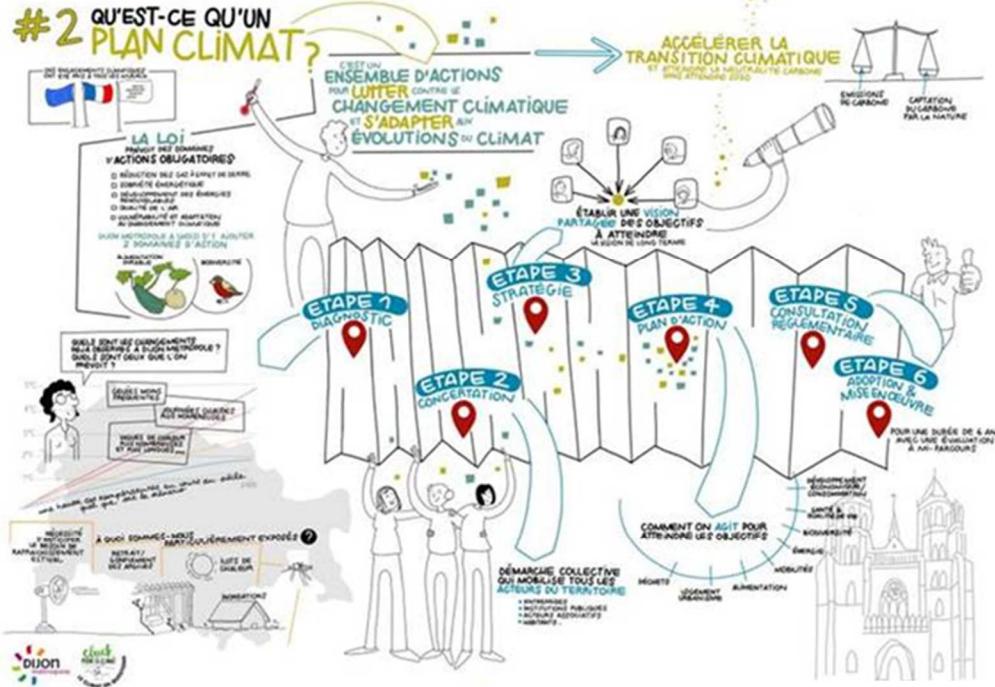
Le samedi 4 novembre a eu lieu un atelier fresque du climat à la mairie. Cet évènement était en lien avec le déploiement du dispositif **de participation citoyenne sur le plan climat**.

Malheureusement, peu d'habitants de Perrigny étaient présents; pourtant cet exercice ludique et participatif pour connaitre les rôles de chaque activité et les répercussions que cela représente, a été très enrichissant.

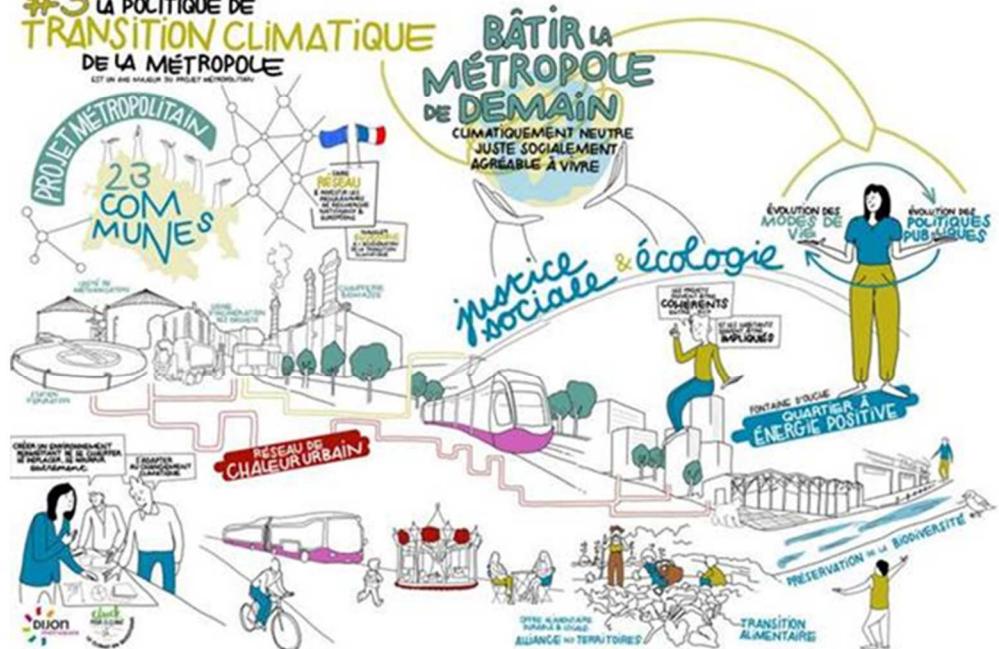
Vous n'avez pas pu être présents aux différents ateliers réalisés sur la métropole, mais ce sujet vous intéresse? Vous pouvez déjà mesurer votre empreinte carbone sur <https://nosgestesclimat.fr/> Cela vous permettra d'identifier ce que vous pouvez changer dans votre vie de tous les jours pour émettre moins de CO₂ !



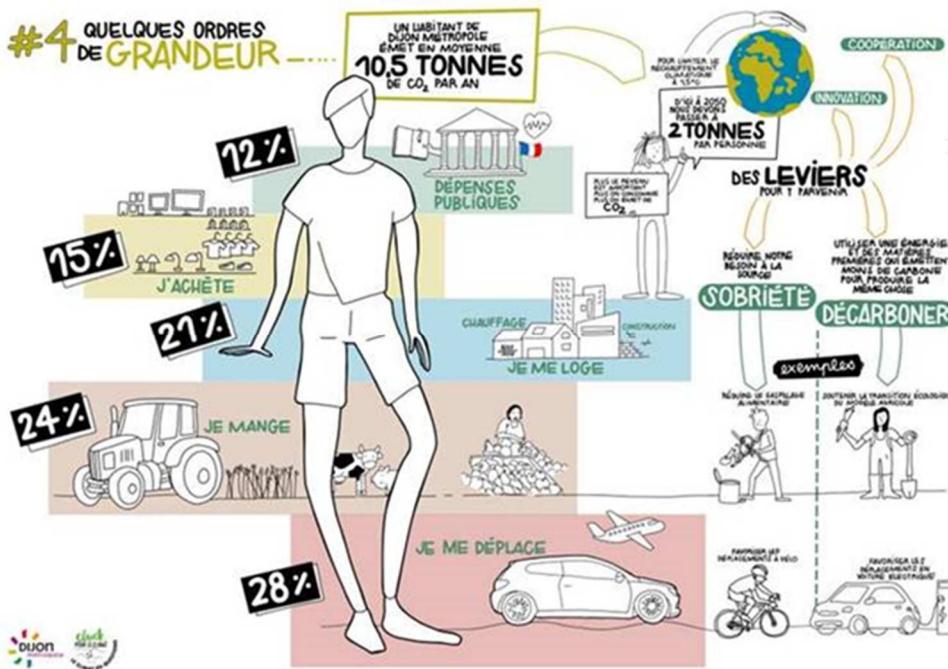
#2 QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?



#3 LA POLITIQUE DE TRANSITION CLIMATIQUE DE LA MÉTROPOLE



#4 QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR



VEGETATION DANS LA COMMUNE

Régulièrement, des campagnes de plantations sont réalisées pour augmenter notre végétation.

Si vous vous séparez d'arbres / arbustes/ plantes encore en bonne santé chez vous, plutôt que de les jeter, n'hésitez pas à vous rapprocher des services techniques. Ils pourraient sans doute trouver une place dans notre commune (contacter la mairie).



CONCOURS DES MAISONS DECOREES POUR NOEL

Cela fait plusieurs années que nous avons renouvelé le concours des maisons décorées pour Noel en association avec le périscolaire.

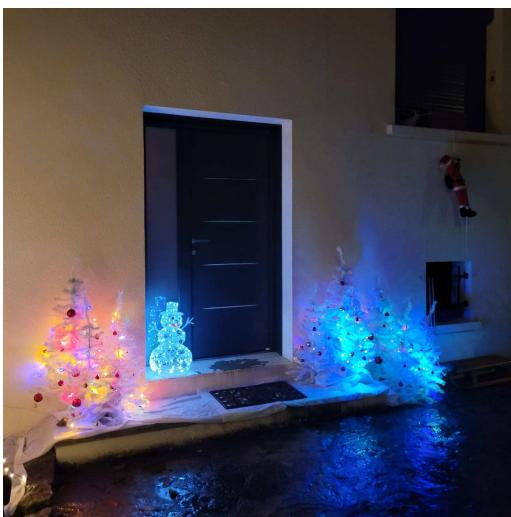
Après le passage des petits jurys courant du mois de décembre, une sélection de maisons a été faite.

Les 3 gagnants sont :

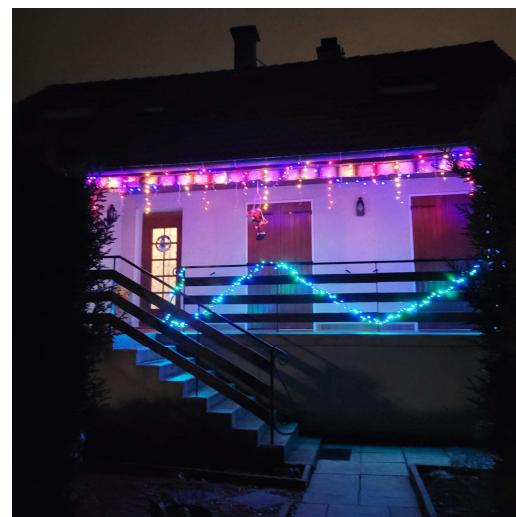
- Famille BENARDEAU
- Famille DARNIOT
- Famille TOUBIN

La municipalité offre des bons d'achats multi-enseignes pour les récompenser, les gagnants sont invités à venir les récupérer en mairie (avec pièce d'identité).

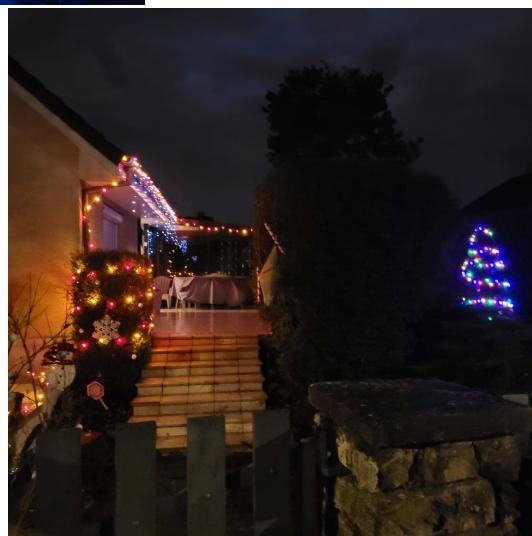
Les enfants et la municipalité tiennent à féliciter chacun des habitants ayant décoré leur maison.



Famille TOUBIN



Famille DARNIOT



Famille BENARDEAU

ENFANCE ET JEUNESSE

SPECTACLE DES ECOLES

Avec ce spectacle, les 200 enfants des écoles, accompagnés de leurs instituteurs(rices), ont régale les yeux des parents présents.

Ce spectacle a eu lieu grâce à la collaboration des écoles, des PEP21, de Perrigolade, des petites mains, du RAM, de l'ACODEGE et de la municipalité.

Après le spectacle, un marché de Noël proposait des objets confectionnés par tous. La somme récoltée permettra à tous les enfants de participer à la sortie neige le 25 janvier.

Merci aux parents venus en nombre.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et les parents employeurs ayant besoin de renseignements peuvent solliciter l'animatrice.

Aline CLEMENT au 06.42.03.06.66

ou par mail : rpe-voyageur@vyv3.fr



En diminution constante, la profession d'assistant maternel est pourtant essentielle à l'épanouissement des enfants et des familles. Alors si vous envisagez de vous lancer dans l'aventure petite enfance, n'hésitez pas à vous rapprocher du RPE pour en savoir plus sur ce métier.



LES ADOS À PERRIGNY

Un groupe d'ados, qui souhaitait faire de la lutte, a demandé à Bruno si ce projet était envisageable. Avec le soutien de la municipalité, Bruno leur propose une séance une fois par mois dans la salle des sociétés. Ces ados s'entraînent depuis déjà 1 an et continuent encore cette année avec l'arrivée de nouveaux.

Par ailleurs, à partir de cette année, un groupe de filles va pouvoir s'entraîner et s'amuser sur des chorégraphies de danse.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

LES JARDINS PARTAGES

" La Grelinette – Jardins partagés de Perrigny" est une association de jardiniers amateurs souhaitant apprendre et développer le jardinage-loisir collectif et naturel.

Le jardin est situé dans l'agréable cadre des jardins communaux, en face des 33-35 de la rue des Aubépines.



Nous nous attachons à respecter les principes du jardin au naturel :

- travail du sol réduit à l'utilisation de la grelinette et du croc,
- paillage pour stimuler la vie du sol et limiter les arrosages,
- compostage des déchets verts,
- recyclage des ressources locales, tontes du gazon de l'espace vert adjacent, broyat après élagage dans le parc municipal, feuilles mortes, surplus de compost des placettes de compostage du village,
- rotation des cultures, semis d'engrais verts et de fleurs, accueil et respect de la biodiversité,
- plaisir du jardinage, seul ou en groupe, selon les disponibilités de chacun(e).



Le partage des récoltes se fait dans la bonne humeur et parfois autour d'un apéro.

Afin de faire perdurer l'association, nous avons besoin d'avoir plus de jardiniers.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous rendre visite les samedis matins ou à contacter Geneviève Dugarreau (06 48 57 49 52) ou Gilles Smeckaert (06 75 85 35 02).

C'ÉTAIT QUI, DÉJÀ ?

Loup garou improvisé à 20h le samedi 9 mars 2024 avec le TIC de Catus (Cahors) à la salle Chantal Bernard, avec le comité des fêtes et les « C'était qui déjà ? ».



Venez assister au jeu du loup dans la réalité; le concept s'inspire du jeu de société du même nom qui se développe autour de la malédiction du loup garou qui touche tous les x années le village où se situe l'histoire, traditionnellement le village de Thiercellieux.

Le public aura une mission ultime, éliminer les loups garous et garder le village dans le calme et la sérénité !

À vous de jouer !

Entrée libre, sortie au chapeau.

Inscription par sms au 06 18 19 56 88 en donnant le nom et le nombre de personnes.

LES DIJON'CTHE

Cette année, l'association LES DIJON'CTHE fête ses dix ans !

L'association a pour vocation de faire découvrir le théâtre à des enfants et adolescents.

Pour cette saison 2023-2024, nous accueillons 29 jeunes de 5 à 14 ans. Les répétitions ont lieu le samedi matin à Perrigny les Dijon.

Nous vous donnons rendez-vous nombreux, le samedi 18 mai 2024 à 20 h ou le dimanche 19 mai 2024 à 14h30, à la salle des fêtes Chantal BERNARD.

Nous avons voulu reprendre les meilleurs moments de ces 10 dernières années et les compiler dans un même spectacle, surprises, rires et émotions garantis.

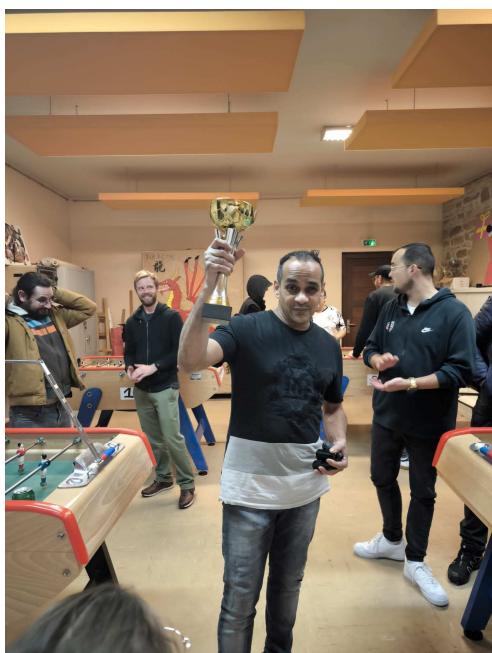
Entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.

Pour tout renseignement ou réservation, vous pouvez contacter Mathilde COELHO au 06 69 29 55 18 ou par mail : lesdijoncthe@hotmail.com



FOOTBALL DE TABLE DE BOURGOGNE

Le premier tournoi du Football de Table de Bourgogne, club de baby foot situé à Perrigny-lès-Dijon s'est déroulé le samedi 8 Novembre 2023. Suite à la création de cette association sportive en septembre une première compétition amateur fut organisée dès 9h du matin et se termina vers 21h, réunissant des joueurs de toute la Bourgogne Franche Comté, comprenant des licenciés et des passionnés s'affrontant en simple et en double. Une trentaine de participants de niveaux et d'âges très variés étaient réunis pour pratiquer ce sport dans la convivialité.



Situé au 15 allée du petit bois dans la salle des associations de Perrigny-les Dijon, nous vous accueillons tous les mardis et vendredis à partir de 19 h 30.

Inscription au club : 40€

OPTIONS :

Licence découverte (régionale) : 10€

Licence pro : 50€

N'hésitez pas à nous contacter sur notre page facebook pour plus d'informations :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100092265670278>



ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Chemins de Mémoire

Le 16 mai 2023 les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Couchey et Perrigny-lès-Dijon accompagnés d'enseignants, de parents et de membres de l'association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre se sont rendus au musée de la Résistance à Saint Brisson dans la Nièvre et au Mémorial de Dun-les-Places.

Le nombre de participants étant important, il a été convenu de faire deux groupes. Le matin, un groupe est allé à Saint Brisson tandis que l'autre s'est rendu à Dun-les-Places. Tout le monde s'est retrouvé pour la pause de midi.



L'après-midi, les groupes se sont inversés.

Nos guides ont abordé différents thèmes liés à l'histoire de la Résistance, de la Répression et des Maquis dans le Morvan.

La visite du [Mémorial de Dun-les-Places](#), ce lieu dédié au souvenir d'évènements et d'hommes victimes de la barbarie nazie donne la place aux témoignages et à l'émotion. Les élèves ont été particulièrement sensibles à la parole et aux écrits des survivants.

Les enfants, déjà très bien informés par leurs professeurs sur ces sujets, ont posé de nombreuses questions et ont fait part de pertinentes remarques et observations.

Cette visite organisée par l'association des ACVG de Couchey/Perrigny-lès-Dijon permet de perpétuer le devoir de Mémoire auprès des jeunes générations.

80^{ème} anniversaire de la libération de nos villages en septembre 2024

La section des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de COUCHEY/PERRIGNY LES DIJON envisage de marquer le 80^{ème} anniversaire de la libération de nos villages en septembre 2024 en présentant une exposition des évènements dans chacun des deux villages.

Nous sommes à la recherche de documents, photos, se rapportant à cet évènement.

Si vous souhaitez participer à la préparation de cette exposition et/ou vous joindre aux organisateurs, vous serez les bienvenus. Vous pouvez vous adresser :

Pour COUCHEY :

Madame Florence JEANNIN 2 rue Gaston Roupnel
courriel : f.l.jeannin@laposte.net
Monsieur Bernard SERY 54 rue Jean Jaurès –
courriel : b.sery21@orange.fr

Pour PERRIGNY LES DIJON :

Monsieur Gérard GONTIER 11 rue des Noyers
courriel : ggpicasso21@gmail.com

CLUB de l'AMITIE

Le Club de l'Amitié est ouvert à tous.

Vous êtes en activité ou en retraite, le Club est pour vous l'occasion de rencontres :

- les jeudis après-midi pour des jeux de société,
- un mardi après-midi une fois par mois pour la dictée,
- les vendredis après-midi à la belle saison pour jouer aux boules dans le parc.

L'année est ponctuée par des repas où les non adhérents peuvent également participer, comme la choucroute le mardi 6 février 2024, un repas au printemps le mardi 14 mai 2024 et un autre repas en automne le mardi 15 octobre 2024 sans oublier le Beaujolais Nouveau agrémenté d'un plateau repas qui cette année a laissé un bon souvenir à chaque convive.



Le jeudi 30 novembre, une adhérente du club est venue fêter ses 90 ans. Elle nous a bien gâté avec de très bons gâteaux accompagnés d'un verre de crémant.



Le Club participe également à la fête patronale avec la confection de gaufres et de crêpes.

Les Membres du Bureau espèrent vous retrouver encore plus nombreux dans les différentes activités du Club afin de passer d'agréables moments de convivialité, et, si vous le désirez, vous pouvez faire partie des administrateurs.

En 2023, le club était composé de plus de 80 adhérents et le bureau est composé de :

Gérard Gonthier Président

Martine Baudement Secrétaire

Colette Mastrorillo Secrétaire adjointe

Chantal Sabre Trésorière

Christiane Vannier Trésorière adjointe

plus 5 administrateurs.



En ce début d'année, nous vous présentons vos meilleurs vœux de santé et de joie pour 2024.

Martine Baudement

Gérard Gonthier

ASSOCIATION DE TIR SPORTIF ET DE LOISIR



I'Association de Tir Sportif et de Loisir de Perrigny vous attend !

Comme chaque année, l'Association de Tir Sportif et de Loisir (ATSL) de Perrigny ouvrira ses portes aux habitants de la commune pour vous faire découvrir notre offre sportive. L'association, affiliée à la Fédération Française de Tir et agréée « Jeunesse et Sports », tient à cœur d'offrir à tous la possibilité d'accéder à des disciplines sportives encore mal connues du grand public.

La pratique du tir sportif et de loisir est accessible dès l'âge de 10 ans (tir au plomb), s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes, aux jeunes et aux plus âgés, ne nécessite pas d'aptitudes physiques particulières et permet de développer la rigueur, la concentration et la maîtrise de soi. Comme pour tous les sports, la pratique est encadrée par des animateurs et des initiateurs formés par la Fédération Française de Tir.

La **Journée Portes Ouvertes** sera l'occasion de venir visiter nos installations et, pour ceux qui le souhaitent, de s'essayer aux disciplines du tir sportif et de loisir grâce à une initiation encadrée par nos animateurs (activité payante, prix réduit) dans une ambiance conviviale.

Tout au long de cette journée, vous pourrez rencontrer des pratiquants passionnés et des encadrants qualifiés, échanger avec eux dans une atmosphère festive autour de notre buvette. Que vous soyez intéressé par la pratique du tir en tant qu'amateur, que vous souhaitez faire de la compétition ou que vous soyez simple curieux, nos bénévoles seront là pour répondre à toutes vos questions.

Passez donc nous voir **mercredi 1^{er} mai 2024 entre 10h et 17h** ! Nous avons hâte de vous accueillir pour partager avec vous notre passion !

ATSL de Perrigny, Impasse en Ronnot (à côté du stade de football)

COMITE DES FETES

Le samedi 21 octobre 2023 à 20h, le comité des fêtes proposait la retransmission sur écran géant de la demi-finale de la coupe du monde de rugby. Cet événement a attiré les Patriniens qui ont pu supporter, dans une ambiance bon enfant, les deux équipes encore en lice. La petite restauration proposée par le comité des fêtes a régaler petits et grands.

le comité des fêtes de Perrigny-Les-Dijon vous propose

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

DEMI-FINALE
RETRANSMISSION en direct

MATCH à 21H00

Samedi 21 octobre à partir de 20h00

SALLE POLYVALENTE CHANTAL BERNARD PERRIGNY-LES-DIJON
Gratuit, dans la limite des places disponibles

RESTAURATION BUVETTE SUR PLACE

ACCRODANSE

Vous y apprendrez le Rock'N Roll des années 60 ainsi que des Danses en Ligne (Madison Cumbia Charleston Jerusalema Tarentelle Kuduro ainsi que des Initiations de Danses de Couple Chachacha , etc) tout ceci dans une Ambiance conviviale, chaleureuse et dynamique .

Président Chafik AKASSOU

Les cours ont lieu les Lundis de 20h à 21h15

Pour renseignements :

Tél : 06.32.89.48.11

Mail : Accrodanse21@gmail.com



PERRIGOLADE

C'est la rentrée, sortons crayons et cahiers !

Le 4 septembre, Perrigolade a de nouveau proposé jus de fruits aux enfants et café aux parents pour partager le café de rentrée.

Nous souhaitons une belle année scolaire à tous les élèves et enseignants !

Le 18 novembre, la bourse aux jouets a fêté ses 10 ans !

Plus de 2 500 jouets étaient proposés à la vente : livres, puzzles, jeux de société, jeux d'éveil, poupées, voitures, mais aussi vélos, trottinettes ou toboggan ...difficile de choisir !

Plus de la moitié des jouets a trouvé preneur et la totalité des bénéfices reviendra aux prochains projets des écoles maternelle et élémentaire de Perrigny. Merci à tous pour votre participation !



Le 15 décembre, Perrigolade s'est associée aux écoles, aux Pep21, à Nadia et les « petites » mains, à Acodège, au RAM et à la résidence Ages et vie pour un **marché de Noël** réussi. La magie de Noël était de la partie !

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle année 2024 !

Rendez-vous en 2024 pour de prochaines aventures !

LES MÉMOIRES DE PERRIGNY

Vous avez retrouvé l'association lors de la Fête du village. Elle se fixe comme objectif un nouveau chapitre : rendre compte des années 1950 à 2000. Autant dire que beaucoup de Patriniens sont concernés !

Attention, précision :

nous entendons par "Patriniens" toute personne qui y réside, sans y être obligatoirement née ! La vie est ainsi faite aujourd'hui que bien peu d'entre nous habiteront au même endroit toute leur vie. Si donc vous traversez un bout de l'histoire du village et que vous possédez des photos ou des souvenirs, confiez-les à notre association. Nous prendrons grand soin des documents et vous les rendrons, et nous noterons avec bonheur vos confidences.

N'hésitez pas ! Pour nous joindre ou nous rejoindre :

Martine Baudement : patrick.baudement@orange.fr

Monique Le Rhun : molerhun@hotmail.com

En ce moment, nous recherchons également des témoignages sur la guerre de 39-45, pour un projet auquel les Anciens Combattants nous ont proposé de participer. Aidez-nous ! Merci.

« Perrigny, je t'aime »

Perrigny n'est pas le village où je suis née.

Mon "pays" à moi se situe au pied de la ligne bleue des Vosges, paysages somptueux, couchers de soleil inoubliables, spectacles de neige à couper le souffle et tartes aux myrtilles fraîchement cueillies.

Une merveille...

De l'autre côté de la ville ouvrière où j'ai grandi dans une cité, existe une autre contrée inoubliable, à savoir la belle Alsace, ses maisons multicolores à colombages, ses ambiances féériques de fin d'année, sa gastronomie et son accent inoui : terre de luttes, de guerres, de douleurs, d'horreurs si souvent vécues et pourtant terre joyeuse. Je suis de là-bas.

La vie m'a "jetée" ici, dans cette région et ce village que je n'ai pas choisi. J'y ai atterri. A mon arrivée, comme beaucoup d'actifs, Perrigny fut pour moi un village dortoir.

Mon métier, mes centres d'intérêt et mes engagements m'embarquaient chaque matin à l'extérieur. Le retour se produisait souvent tard, soirées occupées à préparer les lendemains, et puis, au lit !

Petit à petit, j'ai noué des contacts avec mes voisins, au fur et à mesure des opportunités.

J'ai la chance d'entretenir avec eux des rapports bienveillants, voire amicaux. C'est un petit bonheur quotidien, soigneusement entretenu par chacun de nous : "je les sais là", ils savent que j'y suis aussi.

Le petit jardin qui entoure ma maison a largement contribué à mon bien-être. Depuis toujours, je guette les fleurs qui y poussent, les oiseaux qui y viennent (voire s'y installent), le hérisson qui le traverse. Je l'appelle "mon Petit Paradis", c'est le lieu où je me ressource et m'apaise.

Puis est venue la retraite. De belles rencontres ont eu lieu, des découvertes également. Je n'oublie aucun de ceux qui m'ont parlé de l'histoire de ce village et qui m'ont aidée à l'adopter au point de me sentir aujourd'hui (presque) d'ici.

Grâce à chacun d'eux, j'ai découvert à quel point la vie offre son lot de fêtes et de drames, de traditions et de renouveau ; à quel point aussi l'urbanisme, les modes de vie et les transports ont modifié, ici comme partout ailleurs, la vie de chacun. Il y a dans tout ça quelque chose d'universel.

Aujourd'hui, je regarde le clocher, je traverse les rues, je me balade dans le parc et je ressens à quel point ce village est devenu mien. La "bouture" a pris, comme une plante qui marotte. Je sais que je suis AUSSI d'ici.

A.M

LES TALENTS DE PERRIGNY

Pour sa 9ème édition lors du week-end du 25 et 26 novembre, la salle polyvalente Chantal Bernard accueillait les TALENTS DE PERRIGNY qui présentaient leurs créations au public de 10h00 à 18h00.

Cette manifestation organisée par la Municipalité de Perrigny-lès-Dijon est devenue maintenant une tradition tous les deux ans.



Cette année, treize Artistes ont exposé leurs œuvres dans les domaines suivants :

- Peinture
- Photographie d'art
- Tournage sur bois
- Chantournage sur bois
- Dessins et décorations réalisés par les jeunes écoliers et le Centre de loisirs.

Durant ces 2 jours, deux cent soixante personnes ont pu apprécier toutes ces œuvres.



TARIFS DES ENCARTS PUBLICITAIRES

Vous souhaitez faire de la publicité de votre société dans nos magazines de communication ? Contactez la mairie

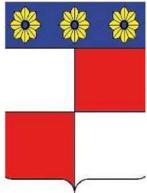
Tarifs :

- 300€ la page entière A4,
- 200€ la ½ page
- 100€ le ¼ de page
- 50€ la carte de visite

Avantage de -20% si 3 parutions à la suite

**POUR ETRE VU
AFFICHEZ VOUS !**

INFORMATIONS UTILES



Mairie de Perrigny-lès-Dijon

COORDONNÉES

Mairie de Perrigny-lès-Dijon
1 rue du Château
21160 Perrigny-lès-Dijon

Tél. **03 80 52 15 12**

Horaires d'ouverture de l'accueil :

- ◊ Lundi : 13h30 - 17h
- ◊ Mardi : Fermé le matin - 14h30 à 17h
- ◊ Mercredi : 9h à 12h - Fermé l'après-midi
- ◊ Jeudi : 13h30 - 17h
- ◊ Vendredi : 13h30 - 17h
- ◊ Fermé le samedi

Site internet : www.perrigny-les-dijon.fr

Affaires sociales

- Pour tout renseignement
Nadia Bouhaddiou - Tél. 03 80 52 02 11

Accueil de loisirs

Tél. 06 12 35 27 10
3 rue du Château
Les mercredis et vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30

Agence Postale

Tél. 03 80 54 07 89 (Dans la mairie) :
◊ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 17h
◊ Mercredi : 9h - 12h - Fermé l'après-midi



Bibliothèque municipale

Tél. 03 80 51 00 84
Rue Saint-André
◊ Lundi : 16 heures à 19 heures
◊ Mercredi : 16 heures à 19 heures
◊ Vendredi : 16 heures à 18 h 30
◊ Samedi (tous les 15j) : 10 h 30 à 12 heures



ENEDIS

Pour tout problème, vous pouvez contacter :

- <http://www.enedis.fr/> : gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.
- <https://selectra.info/demenagement/annuaire/cote-dor-perrigny-les-dijon> : liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans notre commune.
- <https://agence-energie.com/agence-edf/perrigny-les-dijon> :
contient l'adresse des agence EDF à proximité de notre commune.

GDF

Dépannage (24 h sur 24 - 7 jours sur 7) : tél. 0810 433 021

Impôts Service

tél. : 0820 32 42 52

Un agent des impôts vous répond :
- en semaine de 8 à 22 heures ;
- le samedi de 9 à 19 heures.

Ouvert toute l'année, ce service répond à toutes vos questions d'ordre général sur les impôts, en préservant votre anonymat.

URGENCES ET SANTÉ

Médecins

Pierre MARLIN
et Karine MOREAU-FALKOWSKI

Centre médical

43 Grande Rue,
Tél. 03 80 51 14 63
Consultations sur rendez-vous.

Médecin de garde

- en cas d'urgence :

De nuit : de 20 à 8 heures,
le samedi à partir de 12 heures,
le dimanche et jour férié. Appeler :
- SOS médecins Tél. 36 24
- SOS 21 Tél. 03 80 78 68 68

Cabinet Infirmier

Emmanuelle CHAGOT et Delphine JORAND
43 Grande Rue. Tél. 03 80 51 26 51
Soins au cabinet sur rendez-vous.

Masseurs kinésithérapeutes

Jean-Marc GILLA
Centre médical : 43, Grande Rue - Tél. 03 80 52 37 65
Amandine BONNARD, Charlotte LHERAUD et Sarah
TINTURE

48, Grande Rue - Tél. 03 80 30 66 31

Orthophoniste :

Valérie MICHAUT
Cabinet d'orthophonie :
6, rue de la Rente-Logerot - Tél. 03 80 30 95 54

Ostéopathes :

Cabinet d'ostéopathie HAUSSELLE et COLONVAL :
4 Avenue Jean Truffein—Tél. 03.68.46.89.63

SAMU - Tél. 15

Pompiers (urgence) - Tel. 18

Police - Tél. 17

Gendarmerie de Gevrey - Tél.

03 80 51 80 76

Centre antipoison - Tél. 15

Votre déléataire eau Suez

www.toutsurmoneau.fr

- Suez service client: 0 977 408 408 (appel non surtaxé)
- Votre agence: 16 bd jean Veillet 21000 DIJON (sur RDV)

Service d'urgence 24/24
0 977 401 123

Votre déléataire assainissement O divea

www.odivea.fr

- O divea service client: 0 977 408 463 (appel non surtaxé)
- Votre agence: 107 rue de la préfecture 21000 DIJON (Du lundi au Vendredi : 10H00-12H30 et 13H30-17H00 Le samedi : 09H00-12H00)

Service d'urgence 24/24
0 977 428 463

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des bacs gris :

Lundi matin et jeudi matin, à partir de 6 heures, jours fériés compris.

Ramassage des objets encombrants :

Par collecte individualisée sur rendez-vous.
Tél. 0800 12 12 11
du lundi au vendredi de 8 à 18 heures.
Internet : www.trionsnosdechets-dijon.fr

Ramassage des bacs jaunes :

(Cartons, journaux, flacons en plastique) :
Mercredi matin, jours fériés compris.

Ramassage des déchets verts :

Mercredi matin, jours fériés compris.
Uniquement par abonnement : 53 € par an.
Pour tous renseignements : numéro vert [0800 12 12 11](tel:0800121211)

**Pensez à bien rentrer vos poubelles,
et ne les laissez pas traîner dans la rue**



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Horaires d'été

du 1er mai au 31 octobre

Chenôve - Tél. 03 80 58 87 32

Du lundi au vendredi	de 9 à 13 heures et de 14 à 19 heures
Samedi	de 9 à 19 heures
Dimanche	de 9 à 13 heures

Horaires d'hiver

du 1er novembre au 30 avril

Marsannay-la-Côte - Tél. 06 77 12 63 12

Du lundi au vendredi	de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures
Samedi	de 9 à 18 heures
Dimanche	de 9 à 13 heures

**Les déchetteries seront fermées les 1er janvier, 1er mai et
25 décembre**



Le tri et le recyclage, un geste simple pour l'environnement



Ci-dessous les déchets interdits pour votre poubelle !

- **Les piles, les batteries ou les ampoules :** vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée
- **Les déchets d'équipements électroniques :** il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
- **Les huiles alimentaires :** elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
- Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.



Horaires de tonte, travaux

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral réglemente les horaires de passage des tondeuses à gazon et autres engins à moteur

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Les samedis 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00

D'un point de vue plus global, sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité (cris, appareils sonores, réglage de moteur, pétards, etc.)

En cas d'abus réguliers, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie au 17.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une verbalisation

TARIFS DE LA COMMUNE

LOCATIONS DE SALLES

(Tarifs au 15/09/2023)

Salle Chantal Bernard		Habitants	Extérieurs
Avec cuisine	Grande salle	Vendredi 11h au lundi 9h	690
		Journée 9h à 19h	458
	Grande salle et petite salle	Vendredi 11h au lundi 9h	729
		Journée 9h à 19h	485
	Petite salle	Vendredi 11h au lundi 9h	443
		Journée 9h à 19h	291

Salle Chantal Bernard (Syndicats de propriété)	Tarif
Pour 3h	50
Pour + de 3h	100

Salle Chantal Bernard (association)	Tarif
Forfait ménage week-end	Abonnement annuel
	Grande salle
	Grande salle et petite salle
	Petite salle

salle des sociétés (association)	Tarif
Abonnement annuel	100

salle de réunion	Tarif
Demi-journée	50

Gratuité pour les associations communales

Local du parc (la cabane)	Tarif
Journée	60
Week-end	120
Apéritif	40

TARIFS DE LA COMMUNE

ACTIVITES



Gym

Annuel

Habitants	Extérieurs
75	85

Ecole de musique

Discipline	Habitants	Extérieurs
Eveil musical	131	162
Formation musicale seule	141	162
Cursus : formation musicale/instrument/pratique	367	519
Hors cursus : Instrument seulement	451	598
Cursus + ensemble musical	280	420
Hors cursus + ensemble musical	370	370
Pratique collective instrumentale	100	100
Chorale enfants	84	84
Chorale adultes	150	150

Les frais de scolarité dépassant 200€ seront facturés en trois échéances d'un montant égal. Une première échéance sera facturée lors de l'inscription, une seconde en octobre et une dernière en novembre de l'année en cours.

LES JARDINS MUNICIPAUX (location)

Les baux jardins

Annuel

Tarif

15

PUBLICITES

Encarts publicitaires

Taille	Tarif
Carte de visite	50
Quart de page	100
Demi page	200
Page entière	300

Réduction de 20% sur le troisième encart lorsque les 3 encarts sont publiés d'affilée.

CIMETIERE/COLOMBARIUM

	15 ans	30 ans	50 ans
Cimetière		227	465
Colombarium	455	952	
Jardin du souvenir	113	113	113



Leslie D'ATTOMA
<https://carte.cafpi.fr/c/l.dattoma>
Mandataire-N°ORIAS : 23002775
07 60 05 75 79
42 rue du Général Fauconnet
21000 DIJON

LA VIE SOURIT À CEUX QUI ENTREPRENNENT LEUR VIE

PRÉT
IMMOBILIER | ASSURANCE
EMPRUNTEUR | RÉGROUPEMENT
DE CRÉDITS | CRÉDITS
PROFESSIONNELS



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Verifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. "Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent." Les informations contenues dans ce message et toutes les pièces jointes (d'après le « message ») sont confidentielles et peuvent être couvertes par le secret professionnel dont la divulgation est prohibée. Ce message est établi à l'intention exclusive des destinataires, si vous avez reçu ce message par erreur, nous vous remercions par avance de nous en informer et de le supprimer de votre système, ainsi que toutes ses copies. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur internet, CAFPI décline toute responsabilité quant au contenu de ce message, s'il a été altéré, déformé ou falsifié. Toute information commerciale transmise constitue une estimation sans valeur contractuelle.



LA MAIRIE MET À DISPOSITION
DE SES CITOYENS :



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU

Les événements locaux,
l'actualité et les alertes de la
Commune sont toujours
dans votre poche, où que
vous soyez, quand vous le
souhaitez.

Disponible sur Google Play Disponible sur App Store



APPLICATION PANNEAUPOCKET

L'application pour mobiles PanneauPocket vous permet de rester informés sur la vie de la commune et les actualités, elle est également accessible via un ordinateur personnel.

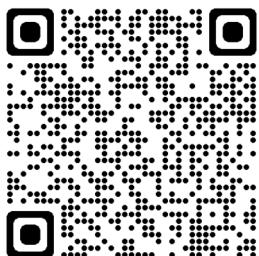
L'application vous informe en cas d'alerte mais fournit également des informations utiles liées à l'actualité.

Vous pouvez également suivre la Gendarmerie qui est en charge de Perrigny.

AGENDA



- 09 mars - Loup Garou improvisé à 20h (salle Chantal Bernard).
- 01 mai - Journée portes ouvertes de l'Association de Tir Sportif (stand de tir).
- 12 mai - Vide grenier (parc de Perrigny).
- 18 mai - Spectacle théâtrale - les 10 ans à 20h (salle Chantal Bernard).
- 19 mai - Spectacle théâtrale - les 10 ans à 14h (salle Chantal Bernard).
- 30 juin - Fête Patronale (parc de Perrigny).



Pour suivre la vie de la commune, rendez-vous sur
notre site internet : perrigny-les-dijon.fr

Département de la Côte d'Or



PERRIGNY-lès-DIJON